

NOTE DE DÉCRYPTAGE

QUELLES SONT LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LE FONDS VERT ?

- Version décembre 2022 -

UN FONDS ORGANISÉ EN TROIS AXES

Le fonds pour l'accélération de la transition écologique, dit « Fonds Vert », illustre la volonté du gouvernement d'inciter les collectivités territoriales à s'emparer des objectifs prioritaires de la **transition écologique**. L'accélération de la transition écologique dans les territoires se traduit ainsi par le **renforcement de la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie**.

DES ACTIONS AVEC 13 THÉMATIQUES PRIORITAIRES

— RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Pour réduire significativement les consommations énergétiques des communes, la **rénovation du patrimoine bâti** est placée au centre des attentions. Les projets d'investissements soutenus seront variés et pourront toucher aux systèmes de pilotage des flux énergétiques, aux travaux d'isolation ou de remplacement d'équipements, voire de programmes complets de réhabilitation bâtementaire. Également, la rénovation des **parcs de luminaires d'éclairage public** sera soutenue à tous les stades du projet (diagnostic, ingénierie, investissement). Par ailleurs, des aides financières seront orientées vers le **tri à la source et la valorisation des biodéchets**.

— ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Concernant la **prévention des inondations**, le Fonds Vert agira au travers de deux volets. Le premier renforcera les aides du Fonds Barnier, apportées aux programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) ; le second soutiendra les collectivités depositaires de la compétence GEMAPI.

Les **collectivités de montagne**, soumises à des risques émergents, et les **collectivités d'outre-mer**, soumises aux vents cycloniques, seront également soutenues au niveau des investissements rendus nécessaires par l'intensification des phénomènes climatiques.

Les nombreux territoires impliqués dans la prévention et la lutte contre les **incendies de forêt** seront accompagnés pour améliorer leur connaissance et la détection des risques, renforcer la protection des zones habitées et réduire les temps d'intervention des secours.

Le **recul du trait de côte**, problématique impactant fortement les collectivités du littoral, nécessite des travaux de recomposition du territoire pouvant être soutenus. Enfin, un fonds spécifique dédié à la **renaturation des villes** viendra financer le déploiement de la nature en ville.

— AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Les territoires urbains sont confrontés à de très forts enjeux via les politiques d'amélioration de la qualité de l'air et la limitation de la consommation d'espaces naturels (PCAET). Déjà amorcé, le déploiement des **zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)** sera encouragé et intensifié à travers l'accompagnement du Fonds Vert. En parallèle, la reconversion de friches urbaines sera soutenue par des financements complémentaires à ceux déjà disponibles. Enfin, les mesures favorisant la **réduction des pressions sur la biodiversité** et la protection des écosystèmes trouveront à travers ce fonds un soutien financier pour accélérer leur mise en œuvre.

LES MODALITÉS DE MOBILISATION DE CES AIDES

Doté de **2 milliards d'euros**, le Fonds pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires est à mobiliser **dès ce début d'année**. Un processus de **sélectivité des projets** sera à l'œuvre. Ainsi, les caractéristiques du projet, ses impacts induits, son calendrier, ses modalités de mise en œuvre et de pilotage, ses budgets et plans de financement sont autant d'éléments à maîtriser pour s'attacher le soutien financier du Fonds Vert.

En fonction de la configuration des projets et des thématiques soutenues, **plusieurs financeurs peuvent ainsi être sollicités en vue d'optimiser le niveau d'aides**.

19 ANS
D'expérience

220 M€
D'aides publiques
obtenues en 2021

8
Implantations
en France

98
Collaborateurs



Régis
LAMY

Responsable développement
Acteurs Publics & Associations

06 42 89 56 34
rlamy@abfdecisions.fr

www.abfdecisions.fr